

Stéphanie Tawa Lama-Rewal nous livre ici une lecture particulièrement fine des récentes manifestations contre le viol des femmes en Inde, revient sur leur caractère « inédit » et montre en quoi elles sont traversées d'une profonde ambivalence.

La télévision française a récemment montré les images de manifestants, à New Delhi, qui exprimaient leur colère face au calvaire d'une petite fille de cinq ans, enlevée, violée, laissée pour morte après que ses violeurs ont tenté de l'étrangler, et finalement retrouvée par ses parents, vivante, le 17 avril. Il ne fait aucun doute que si ces manifestations ont suscité l'attention des médias indiens et étrangers, c'est parce qu'elles évoquent, comme un écho tardif, les spectaculaires manifestations qui ont marqué la capitale (mais aussi d'autres métropoles indiennes) à la fin de l'année 2012. Ces manifestations provoquées par le viol collectif, le 16 décembre 2012, d'une étudiante qui mourra de ses blessures douze jours plus tard, ont littéralement secoué l'Inde. Elles étaient en effet inédites à tous égards : par leur objet – car le viol, et plus généralement la violence sexuelle contre les femmes, n'avait jamais, jusqu'alors, suscité une mobilisation d'une telle ampleur ; par la population mobilisée – mixte en termes de genre et de classe, ce qui est rare dans le contexte indien, et avec une forte représentation des jeunes (écoliers, étudiants) ; par la durée de ces manifestations (plus de trois semaines) ; et surtout, peut-être, par leur caractère anarchique : ces manifestations n'avaient pas de leader, pas de mot d'ordre, pas d'ennemi clairement désigné. Elles ont surpris les acteurs comme les observateurs de la scène politique indienne, et sont justement qualifiées, par la juriste féministe Ratna Kapur, de « moment révolutionnaire »¹. Je voudrais ici proposer une lecture rétrospective de ce moment, identifier quelques-unes des raisons de cette explosion de colère mêlée de honte, et souligner la profonde ambivalence de cette mobilisation².

Les raisons de la colère

Alors que la presse indienne relate chaque jour des cas d'agressions sexuelles plus ou moins atroces contre les femmes, alors que la violence sexuelle est depuis plusieurs décennies un objet majeur des mobilisations féministes, tout cela dans une relative indifférence du public, comment expliquer que le viol commis le 16 décembre ait soudain suscité une réaction d'une ampleur sans précédent ? Les explications possibles relèvent à la fois des propriétés de ce fait divers particulier, et d'un contexte politique et médiatique favorable.

Tout d'abord, l'agression commise le 16 décembre était particulièrement horrible : la victime, une étudiante de 23 ans, revenait d'une sortie dans un centre commercial avec un ami. Ne trouvant pas d'*auto-rickshaw*, ils montèrent dans un bus privé qui allait dans la direction de leur domicile. Le bus ne contenait que 5 passagers, en plus du chauffeur. Les six hommes, armés d'une barre de fer, violèrent à tour de rôle la jeune femme, après avoir battu son ami qui tentait de la défendre. Ils enfoncèrent ensuite la barre de fer dans le ventre de la jeune fille, déchirant ses intestins, puis jetèrent les deux victimes, nues, sur le bord de la route, alors que la jeune fille se vidait de son sang. Il fallut plusieurs heures avant que la police ne les trouve et fasse hospitaliser la jeune fille.

Parce qu'il était particulièrement horrible, ce viol fut particulièrement visible : le 18 décembre, il fit la « une » de nombreux quotidiens et journaux télévisés, exprimant et propageant un « choc moral »³ qui est indubitablement l'une des raisons majeures de la mobilisation.

L'émotion provoquée révèle la grande empathie suscitée par cette victime particulière – dont le nom ne fut jamais divulgué. Je l'ai dit, les agressions sexuelles sont loin d'être rares en Inde, et d'autres faits divers de ce type avaient précédemment suscité des mobilisations, mais c'étaient alors des mobilisations se limitant aux organisations féministes, qui ne trouvèrent jamais l'ampleur observée en décembre 2012. Pourtant le viol de Mathura, jeune fille tribale violée dans un poste de police au Maharashtra, avait joué le rôle de déclencheur dans la formation de la deuxième vague du mouvement indien des femmes, en 1974. Pourtant le viol de Bhanwari Devi, travailleuse sociale de basse caste, victime d'un viol collectif par des hommes de haute caste pour la punir de s'être opposée à un mariage d'enfants, au Rajasthan, avait suscité une nouvelle campagne de lutte contre les violences sexuelles, en 1992. Plusieurs féministes indiennes, en décembre, soulignèrent le contraste entre l'indifférence qui entoure la pratique courante du viol des femmes *dalits* (ex-intouchables) par des hommes de castes supérieures, dans les campagnes indiennes, et l'indignation suscitée par le viol du 16 décembre. Dans ce dernier cas, la victime a suscité une très grande identification, car elle incarnait cette classe moyenne en expansion à qui la vie urbaine offre l'opportunité d'une ascension sociale et donc d'une vie radicalement différente de celle de la génération précédente. La jeune fille, issue d'une famille rurale de l'Etat fédéré d'Uttar Pradesh, qui jouxte Delhi, était étudiante en kinésithérapie – elle se destinait donc à la profession médicale, à la fois prestigieuse et lucrative ; elle revenait de l'un de ces centres commerciaux qui sont typiquement un lieu de loisir des classes moyennes ; elle était accompagnée d'un ami – ni mari, ni fiancé.

L'identification était également favorisée par le déroulement de l'histoire : le manque de transports publics est une réalité connue de tous les urbains. Et ce grave déficit en infrastructures de transports est identifié de longue date par les chercheuses féministes comme l'un des facteurs principaux de l'insécurité des femmes en ville. Le viol du 16 décembre illustre tragiquement le rapport étroit qui existe entre mobilité physique et mobilité sociale pour les femmes : leur droit à la ville, c'est-à-dire à toutes les ressources offertes par la ville en termes d'éducation, d'emploi, de loisirs, d'anonymat aussi, reste théorique tant que le déplacement dans la ville implique le risque d'une agression⁴. Or les bus et les métros sont souvent bondés, ce qui favorise le harcèlement sexuel.

Le contexte médiatique a lui aussi joué un rôle important dans les mobilisations de décembre. La télévision comme la presse écrite ont largement couvert le fait divers, puis les manifestations. Certains médias ont saisi cette occasion de souligner le caractère multiforme et quotidien de la violence sexuelle contre les femmes. Ainsi le quotidien de gauche *The Hindu* a-t-il relaté, pendant une semaine, un viol à chaque page du journal. La longévité exceptionnelle de la couverture médiatique des manifestations tient pour partie à la sociologie des manifestants : les classes moyennes urbaines sont le principal public visé par la presse en anglais et par de nombreuses chaînes de télévision. Une observation attentive de la couverture médiatique classique des manifestants suggère l'installation, très rapidement, d'une forme de coopération entre les manifestants et les médias. Du côté des manifestants, l'intérêt des médias (qui montrent les images des manifestations, les interviews de manifestants, mais qui donnent également la parole à maints « experts » sommés d'expliquer, de proposer, de prédire) est apprécié et encouragé, car il amplifie la visibilité de leur mobilisation. Côté médias, les manifestations sont un sujet en or : sensationnel, photogénique, et qui se prête à des envolées lyriques sur la vitalité de la démocratie indienne. L'hebdomadaire de droite *India Today* fait ainsi du « citoyen outragé » l'homme de l'année 2012 et célèbre la colère comme une émotion éminemment démocratique⁵. Mais si les manifestations de décembre marquent un « moment de transformation » dans les médias indiens, selon la journaliste Pamela Philipose⁶, c'est parce

qu'à côté des médias classiques, les nouveaux médias, c'est-à-dire les médias sociaux (facebook, twitter etc.) ont joué un rôle important, voire majeur. Une grande partie des manifestants étaient en effet de jeunes urbains, dotés d'un téléphone mobile, qui se donnaient rendez-vous sur l'un ou l'autre des sites des manifestations, de façon décentralisée et invisible aux yeux de ceux qui ne sont pas sur le réseau.

Enfin le contexte politique est un autre facteur d'explication de cet embrasement inattendu. Les manifestations de décembre évoquent à plusieurs égards une autre mobilisation qui a eu lieu à Delhi et dans d'autres métropoles indiennes, sous l'égide du mouvement « India Against Corruption », en 2011. Ce mouvement, contrairement aux manifestations de 2012, avait certes un leader (Anna Hazare et son équipe) et une revendication précise (la mise en place d'un ombudsman). Mais il constitue un précédent important par trois aspects. Tout d'abord le public mobilisé : des classes moyennes urbaines qui partagent largement une vision négative de la politique, qui votent peu et manifestent encore moins. Ensuite le lieu principal des manifestations : Jantar Mantar, site monumental au cœur de Delhi, devenu le lieu privilégié des manifestants et protestataires de tous ordres depuis que l'avenue qui mène au Parlement indien a été interdite de manifestations, il y a de cela plusieurs années. Enfin une forme nouvelle d'action collective : des rassemblements répétés, dans un seul lieu, qui contrastent avec les processions qu'organisent habituellement les partis politiques. En décembre 2012, on observa également des marches silencieuses, des concerts de rue, et beaucoup de veillées aux chandelles (voir photo) : les manifestants se recueillaient en silence devant des installations improvisées faites de bougies, de fleurs, de pancartes.

S'il est impossible de démontrer le lien entre ces deux séries de manifestations, car il aurait pour cela fallu sonder un échantillon représentatif des personnes mobilisées dans chaque cas, la forte ressemblance entre les publics, les lieux et les formes d'action, mais aussi le discours exprimé de façon diffuse (par les manifestants interviewés par les médias, les affiches brandies) - discours de défiance à l'égard des politiques (partis, élus, gouvernement) - suggèrent fortement que les manifestations de décembre se sont appuyées sur le précédent de 2011. Le mouvement contre la corruption avait en effet été, pour de nombreux participants, la première occasion de faire l'expérience d'une action de rue, d'éprouver sa puissance émotionnelle et de vérifier son efficacité politique : les manifestations de 2011 ; elles aussi, avaient été très amplifiées par les médias et elles ont abouti à l'adoption d'un projet de loi et à la création d'un nouveau parti politique.



Une mobilisation très ambivalente

L'une des difficultés de l'analyse de la signification et des implications des manifestations

de décembre tient à leur grande ambivalence. D'un côté, le discours exprimé de façon diffuse, dispersée, par les manifestants était étonnamment progressiste au regard des réactions habituelles à la violence sexuelle ; d'un autre côté ce discours était conservateur, voire réactionnaire.

Commençons par la dimension progressiste de la mobilisation. Pour les féministes indiennes, habituées à dénoncer la violence sexuelle devant un public (politiques, journalistes, citoyens) largement indifférent, plusieurs aspects de la mobilisation ont constitué une divine surprise. Le fait, d'abord, que les manifestants comptent autant d'hommes que de femmes était tout à fait exceptionnel ; la forte participation des jeunes était également nouvelle et encourageante.

Ensuite les manifestations ont libéré la parole de femmes qui ne sont pas des militantes féministes : les témoignages se sont multipliés, dans la presse, de femmes issues de la classe moyenne/supérieure, décrivant une agression dont elles avaient été victime mais dont elles n'avaient jamais pu parler ; ou bien mentionnant toutes les violences sexuelles ordinaires, qui passent par les gestes, les mots, les regards, et qui sont d'autant plus dommageables qu'elles ne sont généralement pas prises au sérieux⁷ ; ou encore évoquant la peur avec laquelle elles vivent, depuis toujours, de se faire agresser, la peur qui gouverne chacune de leurs décisions dès lors qu'elles doivent sortir de leur maison.

Alors qu'émergeait ainsi la terrible banalité de la violence sexuelle contre les femmes dans l'espace public, s'exprimait aussi un discours plus complexe qu'à l'ordinaire sur les causes et les solutions possibles. À côté de la colère célébrée par les médias – colère contre les agresseurs et leur barbarie, contre la police et son insensibilité, contre le gouvernement et son inaction – une autre émotion, beaucoup plus inattendue, était exprimée par les manifestants : la honte – honte d'être une société qui impose à la moitié de la population de vivre dans la peur de l'agression, et qui permet une telle violence. On assista alors à un véritable renversement de l'usage de la honte. Alors que la honte est généralement le lot des victimes du viol, qui subissent, en plus du traumatisme, le stigmate⁸ de celles qu'on a privé de leur « honneur », ici la honte changeait de camp en quelque sorte, pour être celle d'une société qui se reconnaît une responsabilité collective. De nombreuses pancartes disaient la honte d'être un homme, ou la honte d'être indien, refusant ainsi une vision simpliste du viol pour y voir le symptôme d'un mal profond, qui appelle une mise en cause de la société par elle-même.

Pendant ces quelques semaines de manifestations, on a pu ainsi avoir l'impression que le discours féministe sur la violence sexuelle était en voie de *mainstreaming*. Ce discours dénonce la prévalence, sous de multiples formes, de la violence sexuelle dans l'espace public ; il identifie précisément ce qui, dans la législation concernant la violence sexuelle, contribue au fait que les viols restent très largement impunis⁹ ; enfin, surtout peut-être, ce discours souligne que la réponse à la violence ne peut se limiter au thème de la sécurité, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas s'exprimer seulement en termes de protection des femmes par la loi et par la police. Or en décembre, de nombreux manifestants exprimaient l'idée que ce qui est en cause, c'est l'égalité des femmes au moins autant que leur sécurité. Les affiches revendiquant le droit pour les femmes de s'habiller comme elles le souhaitent, par exemple, montraient une prise de conscience des effets pervers de « l'idéologie de la respectabilité »¹⁰ selon laquelle c'est la respectabilité des femmes qui les protège de la violence sexuelle – ce qui implique que les victimes ne sont pas respectables, et permet qu'elles ne soient pas respectées.

Le débat public qui a rapidement émergé autour des manifestations de décembre a fait

ainsi une place importante aux militantes féministes, qui ont pu contextualiser le viol, souligner sa relative banalité, rappeler que la plupart des viols sont commis non dans l'espace public mais au sein du cercle familial, dénoncer le fait que les victimes de viol sont stigmatisées à vie dans une société qui considère le viol, plus que toute agression, comme une violation irréparable¹¹, et demander que l'on célèbre les « survivantes » plutôt que de s'apitoyer sur les « victimes »¹².

Mais à côté de ces aspects très progressistes des manifestations, on a pu observer d'autres éléments beaucoup plus conservateurs, voire réactionnaires. Tout d'abord, une partie importante des revendications exprimées se limitait à une demande sécuritaire, se confondant plus ou moins avec une logique de vengeance à l'égard des violeurs : demande d'application de la peine de mort (légale en Inde, mais très rarement appliquée jusqu'à ces dernières années) ; demande d'une justice expéditive ; et demande de castration chimique des violeurs.

Une autre proposition, celle de l'instauration de « patrouilles communautaires » à l'échelle des quartiers, révélait à la fois une demande de protection des femmes (par opposition à la demande de liberté/d'égalité) et une interprétation du viol du 16 décembre en termes de lutte des classes. Bien des commentateurs, professionnels ou non, de façon consciente ou non, ont en effet souligné que les agresseurs de la jeune fille, néo-urbains comme elle, faisaient partie de ce lumpen prolétariat cantonné, par sa pauvreté et son faible niveau d'éducation, aux marges physiques et sociales de la ville, au contraire de leur victime qui, grâce à son éducation, était sortie de cette marginalité. A partir de ce constat, la violence inouïe des auteurs du viol du 16 décembre était interprétée comme l'expression d'une haine de classe : haine d'hommes se sachant exclus de la prospérité promise par la métropole contre une femme qui incarnait la concrétisation de cette promesse. Cette interprétation permet d'associer le fléau de la violence sexuelle contre les femmes à cette population de migrants pauvres, dénoncés comme porteurs de valeurs archaïques. Elle esquisse ainsi une distinction claire entre les néo-urbains légitimes, ceux qui adoptent les comportements et les valeurs des classes moyennes urbaines, et les néo-urbains illégitimes, qui sont au moins partiellement responsables de leur exclusion sociale puisque leurs valeurs sont incompatibles avec la modernité et qu'ils constituent une menace pour les autres. Il ne s'agit pas ici de nier le fait que les campagnes d'Uttar Pradesh ou du Bihar, d'où étaient issus les agresseurs de décembre et ceux d'avril respectivement, sont parmi les plus conservatrices de l'Inde, et qu'il ne fait pas bon y être femme (ni dalit). Mais je voudrais souligner deux aspects de cette vision des choses qui me paraissent réactionnaires. D'une part, cette interprétation permet à ceux qui se considèrent comme des « inclus » de se dédouaner de la responsabilité de la violence contre les femmes dans l'espace public, comme si « l'idéologie de la respectabilité » dénoncée par les féministes était l'apanage des « exclus ». D'autre part, cette interprétation conforte une hostilité vis-à-vis des urbains pauvres qui s'exprime de plus en plus ouvertement, et de multiples façons, depuis les années 1990 : multiplication des *gated communities*, destructions massives de bidonvilles sans reloger leurs habitants¹³ etc.

Le traitement politique des manifestations

Les acteurs politiques ont été pris de court, comme tout le monde, par les manifestations de décembre. Mais leur réaction, caractérisée par une série de maladroites, montre à quel point personne, ni au gouvernement ni dans l'opposition, ne pouvait croire qu'un viol se révèle si dangereux pour l'ordre public.

La réaction du gouvernement, tout d'abord, fut tardive et déplacée. Le premier ministre ne fit une intervention qu'au bout de cinq jours de manifestations ; le ministre de l'intérieur traita d'abord les manifestants de « maoïstes » avant de se raviser. L'action gouvernementale, dans son ensemble, manifesta une peur du désordre plutôt qu'une tentative de répondre aux causes de ce désordre : le gouvernement fit fermer plusieurs stations de métro au plus fort des manifestations ; dispersa la foule à coup de canons à eau ; il fit transférer la victime à Singapour alors que son état était de plus en plus critique, par peur d'une émeute si elle décédait dans la capitale. Enfin le gouvernement fit en sorte que les coupables soient rapidement identifiés et arrêtés, puis nomma une commission ad hoc chargée de proposer une réponse législative appropriée à la violence sexuelle extrême, espérant sans doute avoir ainsi montré qu'il prenait au sérieux le message complexe envoyé par les manifestations.

Plusieurs élus, de la majorité comme de l'opposition, se distinguèrent par des déclarations qui scandalisèrent de nombreux participants et sympathisants des manifestations, par le conservatisme, voire la misogynie qu'elles révélaient : Sushma Swaraj, femme leader du Bharatiya Janata Party (droite hindoue) qualifia la victime de « cadavre vivant », non parce qu'elle luttait contre la mort sur son lit d'hôpital, mais parce que c'est ainsi que les traditionalistes hindous considèrent les femmes violées ; un élu du parti du Congrès qualifia les manifestantes de « femmes usées, peintes » (*dented and painted women*) ; un membre du gouvernement du Madhya Pradesh conseilla aux femmes de ne pas franchir la « ligne rouge » (*Lakshman rekha*) ; un élu d'Uttar Pradesh déclara devant les caméras que la façon dont les femmes s'habillent explique la violence qu'elles subissent ; enfin un cadre du parti du Congrès, dans le même Etat, demanda publiquement pourquoi les femmes avaient besoin de sortir la nuit.¹⁴

Alors que cette réaction des acteurs politiques était largement critiquée pour son ineptie, une nouvelle surprise éclata le 23 février : la commission nommée par le gouvernement pour faire des propositions de changements législatifs, commission composée d'un ancien président de la Cour suprême, J.S. Verma, et de deux autres magistrats à la retraite, remit, au bout de 29 jours seulement, un rapport de six cents pages fondé sur une large série de consultations, dont les recommandations vont beaucoup plus loin que prévu par le commanditaire du rapport. Le rapport Verma propose en effet une définition élargie du viol ; il fait passer la peine minimum à 10 ans au lieu de 7 mais s'élève contre la peine de mort pour lui préférer, comme peine plafond, la perpétuité ; il souligne la nécessité de prendre en compte le viol conjugal, et de considérer les viols commis par l'armée indienne dans les zones d'insurrection comme des viols aggravés, entre autres recommandations¹⁵. Ce rapport fut salué par les féministes indiennes comme un « moment de triomphe »¹⁶... qui sera toutefois de courte durée, puisque le gouvernement adopta, le 3 mars, une ordonnance qui ignore la plupart de ses recommandations et semble avoir pour objectif essentiel de montrer que le pouvoir agit, dans le sens des revendications les plus conservatrices exprimées par les manifestations : ainsi le recours à la peine de mort est encouragé, tandis que nulle mention n'est faite du viol conjugal dans cette ordonnance.

Que reste-il, alors, de la mobilisation de décembre ? Les manifestations qui ont eu lieu en cette fin avri autour d'un autre cas de viol, montrent que les partis politiques ont tiré la leçon des manifestations de décembre et que la vie politique indienne a retrouvé son cours familial. Alors que les élections à Delhi sont prévues pour novembre prochain, les deux principaux partis d'opposition ont pris la tête des manifestations, avec un message qui est cette fois dénué de toute ambiguïté : les viols manifestent l'incurie de la police, et donc, par implication, celle du gouvernement. Il n'est plus question de honte, mais seulement de

la colère des citoyens – une colère justifiée, encouragée, par des partis qui cherchent de toute évidence à en faire une ressource électorale. C'est le Aam Admi Party (AAP), formé à la suite du mouvement contre la corruption, qui prend la tête des mobilisations, talonné par le BJP, et les deux partis semblent aujourd'hui souffler sur les braises des manifestations de décembre, pour en ranimer la flamme à leur profit.

Les prochaines élections diront si ces manifestations marquent, ou non, un tournant dans la vie politique indienne. Il s'agit, en novembre 2013, d'élire l'assemblée législative de la ville-Etat de Delhi, ville dont nul n'ignore plus, aujourd'hui, qu'elle détient le triste record en matière de violence contre les femmes. Les discours des partis politiques vont-ils faire une place nouvelle à la question de la violence (sexuelle) contre les femmes ? Si oui, quelles vont être les réponses préconisées ? Ces réponses reprendront-elles les recommandations du rapport Verma ? La mobilisation dans la rue va-t-elle se retrouver dans les urnes, autrement dit les classes moyennes, qui ont tendance à l'abstentionnisme, vont-elles voter ? Et pour qui ?

Stéphanie Tawa Lama-Rewal, chargée de recherche au CNRS (Centre d'Etudes de l'Inde et de l'Asie du SUD, CNRS-EHESS)

Nos contenus sont sous licence Creative Commons, libres de diffusion, et Copyleft. Toute parution peut donc être librement reprise et partagée à des fins non commerciales, à la condition de ne pas la modifier et de mentionner auteur•e(s) et URL d'origine activée.

références

références

- ↑ **1** Voir Ratna Kapur, « The new sexual security regime », *The Hindu*, 5 February 2012.
Cet article s'appuie sur une série de discussions informelles avec des manifestants et des non-manifestants, à Delhi, en décembre 2012 ; d'une observation de la manifestation dans le Jantar Mantar de Delhi le 1^{er} janvier 2013 ; et de l'analyse de la presse indienne en anglais sur ce sujet.
- ↑ **2** Le concept est de James Jasper.
Voir Stéphanie Tawa Lama-Rewal, "Women's Right to the City: From Safety to Citizenship?" ", in Marie - Hélène Zérah, Véronique Dupont and Stéphanie Tawa Lama-Rewal (Eds) *Urban Policies and the Right to the City in India: Rights, Responsibilities and Citizenship*, UNESCO, Delhi, 2011, pp.37-45, <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002146/214602e.pdf>
- ↑ **3** S. Prasannarajan, "The Angry Indian", *India Today*, January 7, 2013, pp. 18-22.
- ↑ **4** Pamela Philipose, « Anxieties in the Republic. Media metamorphosis and popular protest », *Economic and Political Weekly*, February 9, 2013, pp. 20-22.
- ↑ **5** Le harcèlement sexuel dans les espaces publics est désigné par une expression poétique : « taquiner Eve » (Eve teasing)
- ↑ **6** Flavia Agnes, op.cit.
Selon le National Crime Records Bureau, les cas de viols traités par la justice aboutissent à une condamnation dans seulement 26% des cas. Voir Ratna Kapur, « The new sexual security regime », *The Hindu*, 5 February 2012.
- ↑ **7** Kalpana Viswanath, S.Mehrotra, "Safe in the City", *Seminar* 583, 2008, pp. 21-24.
- ↑ **8**
- ↑ **9**
- ↑ **10**

- ↑ **11** Cette idée est bien explicitée par la journaliste Vidya Subrahmaniam : « [...]rape [...]is treated with horror not because it is violent but because it is thought to be violative ; it is thought to shame and dishonour the victim and rob her of her core », "Charge of the unenlightened brigade", *The Hindu*, 29 December 2012.
- ↑ **12** Voir Flavia Agnes, « No Shortcuts on Rape. Make the Legal System Work », *Economic and Political Weekly*, January 12, 2013, pp. 12-15.
- ↑ **13** Voir Véronique Dupont, "The Challenge of Slums and Forced Evictions", in Marie - Hélène Zérah, Véronique Dupont and Stéphanie Tawa Lama-Rewal (Eds) *Urban Policies and the Right to the City in India: Rights, Responsibilities and Citizenship*, UNESCO, Delhi, 2011, pp.76-97, <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002146/214602e.pdf>
- ↑ **14** T.K.Rajalakshmi, « Crimes against Women. Forcing the Issue », *Frontline*, vol 30, n°2 (<http://www.frontline.in/the-nation/forcing-the-issue/article4328566.ece>)
- ↑ **15** Pour consulter le rapport Verma dans son intégralité:
<http://www.thehindu.com/news/resources/full-text-of-justice-vermas-report-pdf/article4339457.ece>
- ↑ **16** Kalpana Kannabiran, « A moment of triumph for women », *The Hindu*, 25 January 2013.